

BACQUEVILLE-EN-CAUX

Bulletin d'information et de communication



Clémentine, Nolann et Perrine, des exemples d'une jeunesse bacquevillaise qui s'engage



Bacqueville-en-Caux Commune d'Europe jumelée avec SCHARNEBECK (Allemagne) depuis 1974



Octobre/Novembre/Décembre 2026

BULLETIN N°3

Bacqueville en Caux- Bulletin municipal

SOMMAIRE

Commerce/Artisanat

Fêtes et manif. 2

Le Mot du Maire 3

Vivre ensemble 4

Vie municipale 5 et 8

Manifestations 6 et 7

Vie associative 9

Une jeunesse engagée 10

Informations 11

Etat civil 12

Bibliothèque

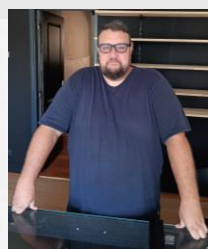
Mardi 16h-18h
Mercredi 9h30-12h 14h30-18h30
Jeudi 16h-18h45
Samedi 9h-12h



Une nouvelle boutique de vape bientôt à Bacqueville-en-Caux

Bacqueville-en-Caux voit arriver une nouvelle activité commerciale avec l'installation prochaine de PVS Vape Store. Cette nouvelle boutique sera spécialisée dans les e-liquides et le matériel de vape, avec également un service de conseils. Les travaux d'aménagement sont actuellement en cours et avancent progressivement. L'ouverture est annoncée pour la fin du mois de septembre ou le début du mois d'octobre. La Municipalité souhaite la bienvenue à ce nouveau commerce et lui adresse tous ses vœux de réussite pour cette nouvelle installation à Bacqueville-en-Caux. Une nouvelle adresse qui vient ainsi compléter la diversité des commerces et services proposés dans notre commune.

Bienvenue
à
**Pierre
Pigné**



Une nouvelle boucherie ouvre ses portes à Bacqueville-en-Caux

Après plusieurs années sans boucherie dans notre commune, Bacqueville-en-Caux accueille avec plaisir l'ouverture d'un nouveau commerce de proximité. Cette nouvelle boucherie vient enrichir l'offre commerciale du centre-bourg et répond à une attente des habitants, tout en participant au dynamisme et à l'attractivité de notre commune. La Municipalité souhaite la bienvenue à ce couple de commerçants et lui adresse tous ses vœux de réussite dans cette nouvelle aventure. Nous invitons les habitants à découvrir et à soutenir ce nouveau commerce local, qui contribue pleinement à la vie de notre commune.

Bienvenue
à
**Sébastien
et
Nathalie
Marollé**



L'agenda des fêtes et manifestations à venir

Octobre

Samedi 3 au Mardi 6:

Accueil des Scharnebeckois

Jeudi 8 : sortie de l'amicale

des aînés au Puy Enchanté

Du vendredi 9 au dimanche

11: Vente échange de l'USBP

Mardi 13: Goûter de l'amicale des Aînés

Samedi 24: Repas au profit du Téléthon

Inscription Bacq'form (10h à 12h-14h à 17h)

Mercredi 28: Inscription Bacq'form (14h30 à 17h)

Vendredi 31: Soirée Halloween de l'USBP

Ouverture d'un cabinet dentaire à Bacqueville-en-Caux

La commune de Bacqueville-en-Caux est heureuse d'annoncer l'ouverture d'un nouveau cabinet dentaire sur la commune.

Depuis le lundi 14 septembre, le **Dr Flavie MOURIES** accueille ses patients au sein de son cabinet situé :

83, place du Général de Gaulle
76730 Bacqueville-en-Caux

Novembre

Mercredi 4 au mercredi 11: Fête foraine

Samedi 7: Repas du Judo club

Mercredi 11: Commémoration de l'armistice 14/18

Samedi 14 et dimanche 15: Repas du CCAS

Vendredi 20: Illusions et magie de la Bibliothèque

Samedi 21: Porte ouverte à la bibliothèque

Dimanche 22 : Salon du livre

Mardi 24 AG de l'UNCAFN

Jeudi 26: AG de l'AMCB

Samedi 28: Repas de l'AMCB

Décembre

Vendredi 4 AG de la boule bacquevillaise

Samedi 5: Lavage des voitures par les pompiers au profit du Téléthon

Dimanche 6 : Commémoration de l'UNCAFN

Mardi 8 Repas de Noël de l'amicale des aînés

Vendredi 11: AG de la boule Bacquevillaise

Samedi 12: Marché de Noël à la Mairie de 9h à 19h

Samedi 19: Arbre de Noël de l'USBP

Jeudi 31: Soirée de la saint Sylvestre du comité des Fêtes

Pour toute prise de rendez-vous ou demande de renseignements, le cabinet est joignable au **02 32 90 00 38**.

La Municipalité souhaite la bienvenue au Dr Flavie MOURIES et lui adresse tous ses vœux de réussite pour son installation à Bacqueville-en-Caux. Cette nouvelle installation vient renforcer l'offre de soins et de services de proximité proposée aux habitants de la commune et des environs.



LE MOT DU MAIRE



Chères Bacquevillaises, chers Bacquevillais,

L'automne s'installe, mais nous avons connu un très bel été, même s'il a été un peu chaud à certains moments

Cet été nous a aussi apporté de bonnes nouvelles pour notre centre-bourg.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir un nouveau commerce de cigarettes électroniques, une nouvelle boucherie, ainsi qu'un nouveau dentiste place du Général-de-Gaulle.

J'adresse tous mes encouragements à ces travailleurs indépendants qui font le choix de s'installer à Bacqueville-en-Caux, prennent des risques et contribuent directement à la vitalité de notre commune.

On entend parfois dire que les commerces disparaissent parce que « la municipalité ne fait rien ». C'est facile à dire. Mais la réalité est aussi entre les mains de chacun d'entre nous.

Le meilleur moyen de faire vivre nos commerces, ce n'est pas seulement d'en parler : c'est d'y aller, d'y acheter et de permettre à ceux qui les font fonctionner de vivre décemment de leur travail.

Je vous invite donc à faire vivre nos commerçants, nos artisans et nos professionnels locaux. Ils ont besoin de nous autant que nous avons besoin d'eux.

Durant l'été, nos agents municipaux n'ont pas ménagé leurs efforts et ont poursuivi leurs missions avec sérieux.

Plusieurs réalisations ont notamment été effectuées : la construction d'un mur à Pierreville, rue du Calvaire, le marquage au sol des places de stationnement derrière la mairie et le verdissement du cimetière de Bacqueville.

Je tiens à les remercier pour leur travail et leur implication au quotidien.

Cette fin d'année va également nous demander de nous adapter à une nouvelle organisation du service postal. Celui-ci est désormais assuré par Presse & Caux.

Je remercie sincèrement les responsables du commerce qui ont accepté de prendre en charge cette activité supplémentaire, permettant ainsi de maintenir un service de proximité dans notre commune.

Une commune ne vit pas uniquement grâce aux décisions de sa municipalité. Elle vit grâce à ses habitants, ses associations, ses commerçants, ses artisans, ses entreprises et ses agents municipaux. C'est cette mobilisation collective qui fait notre force.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne reprise et un bel automne à Bacqueville-en-Caux.

Votre maire,
Jean-Marie ADAM

Vivre ensemble

Clôtures : ce que change la réglementation du PLUi

Depuis l'entrée en application du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Terroir de Caux, de nouvelles règles encadrent la réalisation et la modification des clôtures sur notre commune.

Ces dispositions ont notamment pour objectif de préserver la qualité des paysages et l'harmonie du cadre de vie, tout en tenant compte des caractéristiques des différents secteurs. Dans les zones Ua :

En limite de l'espace public (rue, trottoir, voirie), la hauteur de la clôture ne doit pas dépasser 1,80 mètre.

Les murs pleins sont interdits en limite de voirie. Les clôtures doivent donc

respecter les dispositions prévues par le PLUi en matière d'aspect et de hauteur. En limite séparative avec les voisins, la hauteur de la clôture ne doit pas dépasser 2 mètres.

Contrairement aux limites avec l'espace public, les murs pleins sont autorisés entre propriétés voisines, sous réserve du respect des autres règles d'urbanisme applicables.

Une déclaration préalable avant les travaux

Avant toute réalisation, modification ou remplacement d'une clôture, il est nécessaire de déposer une déclaration préalable en mairie, afin de vérifier la conformité du projet avec les règles du

PLUi.

Cette démarche doit être effectuée avant le début des travaux.

La réglementation pouvant varier selon le secteur et la situation de la propriété, nous invitons les habitants à se rapprocher de la mairie de Bacqueville-en-Caux avant tout projet de clôture, afin de connaître précisément les règles applicables à leur terrain.

Respecter ces règles, c'est contribuer collectivement à préserver le cadre de vie et le caractère de notre commune.

Nos agents communaux à pied d'œuvre cet été

Durant la période estivale, nos agents communaux ont profité de la saison pour réaliser plusieurs travaux d'entretien et d'amélioration dans notre commune.

Sur le parking situé derrière la mairie, les emplacements de stationnement ont été entièrement repeints. Cette intervention permet de mieux matérialiser les places, de faciliter le stationnement des véhicules et d'optimiser l'utilisation de cet espace.

Rue du Calvaire, les agents ont également réalisé un nouveau mur de soutènement afin de remplacer les anciens poteaux en bois, qui, après de nombreuses années, étaient arrivés en fin de vie.

Ce nouvel aménagement permet de consolider durablement le secteur tout en améliorant son aspect.

Ces différentes interventions témoignent du travail réalisé tout au long de l'année par nos agents communaux pour entretenir les espaces publics, améliorer les équipements et contribuer à la qualité de vie de tous les habitants.

La municipalité remercie les agents pour leur investissement et leur travail au quotidien au service de notre commune.



Vie Municipale

Conseil municipal du 24 juin 2026

■ Informations du Maire

Formation des élus

Huit élus participeront à une formation consacrée aux fondamentaux du mandat municipal.

Règlement intérieur

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité son nouveau règlement intérieur.

Rapport de la Chambre Régionale des Comptes

Le rapport concernant la Communauté de communes Terroir de Caux a été présenté au Conseil, sans observation particulière.

Balise SAMU 76

Le projet d'installation d'une balise facilitant les interventions hélicoptérées reste à l'étude, dans l'attente d'informations complémentaires.

Commerce local

Le projet de reprise du magasin Coccinelle par l'enseigne Leclerc est abandonné. De nouvelles discussions sont engagées avec d'autres enseignes.

CCAS

Face au développement de son activité, le CCAS devrait être installé dans les anciens locaux des infirmières. Le Conseil a décidé que cette mise à disposition serait réalisée sans perception de loyer.

Fête nationale

Les préparatifs du 14 juillet sont en cours en partenariat avec les communes voisines, les services de secours et les associations.

Cadre de vie

Un arrêté municipal sera pris afin de réguler la population de pigeons autour des églises durant l'été. La commune procédera également au nettoyage d'un dépôt sauvage, les frais étant refacturés au propriétaire.

■ Finances – Budget

Téléphonie et internet

Le Conseil Municipal a retenu l'offre de **Coriolis Télécom** pour équiper la mairie, permettant de réduire les coûts tout en garantissant la continuité des services.

Loyers communaux

Un point a été présenté sur les loyers impayés. Deux procédures de recouvrement sont en cours et la situation est en amélioration.

Suivi budgétaire

L'exécution du budget reste globalement maîtrisée. Une vigilance particulière est toutefois portée sur certains postes de dépenses (urbanisme, assurances, entretien et charges obligatoires). Un nouveau bilan sera réalisé en septembre afin d'ajuster les dépenses de fin d'année

si nécessaire.

■ Logements – Commerce – Urbanisme

SCoT Dieppe Pays Normand

Le Conseil Municipal a donné un **avis favorable** au projet de SCoT à l'horizon 2045, tout en demandant que Bacqueville-en-Caux puisse bénéficier des retombées économiques liées au développement du territoire et notamment à l'EPR2. Une enquête publique se déroulera du **21 septembre au 23 octobre 2026**.

Attribution d'un logement communal

Le logement situé au 2^e étage de l'ancienne gendarmerie a été attribué à une famille bacquevillaise, en situation de logement inadapté.

Gestion des logements communaux

Les futurs baux des logements communaux seront établis par acte notarié. Le règlement d'attribution des logements est en cours de finalisation.

Travaux dans un logement communal

Une demande de travaux de peinture a été refusée. Une demande d'aménagement d'une terrasse fera l'objet d'un examen complémentaire.

Résidence Jean Poulain

Le Conseil Municipal a autorisé à l'unanimité la mise en vente des **31 logements** de la résidence par 3F Normanvie. Parallèlement, un projet de **17 nouveaux pavillons** est prévu à proximité de la maison médicale, avec un début des travaux au 4^e trimestre 2026.

■ Communication et démocratie participative

Bulletin municipal

Un article sera consacré à **Jade DESBUI**. Un espace sera également réservé à l'expression de l'opposition municipale.

Site internet et réseaux sociaux

La refonte du site internet communal se poursuit. Les coordonnées actualisées des commerçants et associations sont recherchées. Les adjoints sont invités à transmettre régulièrement les informations concernant leurs délégations afin de valoriser les actions de la commune sur Facebook.

Démocratie participative

La commission souhaite installer **deux boîtes à idées** afin de faciliter les échanges avec les habitants. Une adresse de contact dédiée aux commerçants et associations est également à l'étude.

Livre sur Bacqueville

330 exemplaires ont déjà été distribués. La diffusion sera poursuivie auprès des partenaires locaux et lors de différentes

occasions municipales. Un point sera fait sur le stock restant parmi les 1 500 exemplaires édités.

Plan de la commune

Le nouveau plan papier sera distribué avec le prochain bulletin municipal.

■ Sport – Art – Loisirs – Culture – Jumelage

Forum des associations – 5 septembre 2026

La préparation du forum se poursuit avec plusieurs animations prévues. Les associations seront invitées à participer et un espace sera prévu pour celles ne pouvant être présentes.

Patrimoine communal

Plusieurs actions sont engagées pour préserver et valoriser le patrimoine : restauration du monument aux morts, moulage de la **Croix Mangea Là**, inventaire des œuvres d'art des églises et réflexion sur la création de parcours historiques.

Pour l'église de Pierreville, un projet de sauvegarde des vitraux est à l'étude, avec notamment l'organisation d'un concert et la recherche de financements.

Sport et équipements

Le projet d'un **pôle sport et bien-être** comprenant un city-stade, un espace enherbé et un espace de jeux de boules est à l'étude. La commission souhaite également favoriser l'accès au terrain de pétanque pour les habitants.

Animations et culture

Plusieurs projets sont étudiés : course de caisses à savon, rallye mobylette, Fête de la Musique, exposition de peinture, théâtre, spectacles de cirque et cinéma en plein air.

Jumelage avec Scharnebeck

Le séjour de **49 Bacquevillais** en Allemagne a permis de renforcer les liens entre les deux communes. La délégation allemande sera accueillie à Bacqueville du **3 au 6 octobre 2026**.

Randonnée pour tous

Une première randonnée d'environ **10 km** est organisée le 28 juin 2026, avec un départ à 10h depuis le parvis de la mairie.

Soutien aux associations

La commune souhaite améliorer l'information des associations locales sur les dispositifs de subventions et d'aides, notamment pour la campagne 2027.

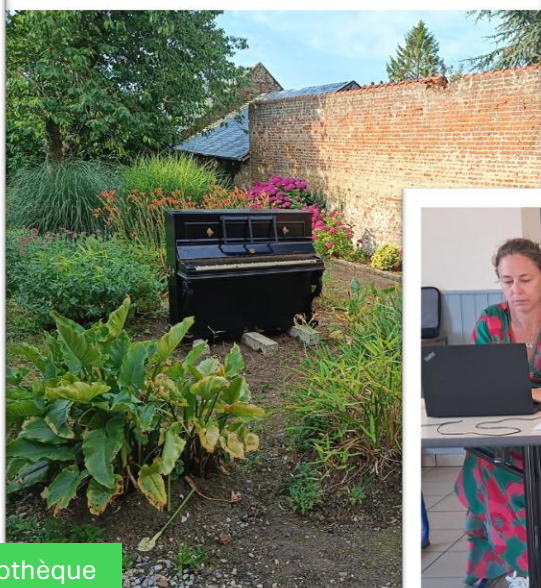
Manifestations du trimestre écoulé



Assemblée générale de l'USBP



Un piano offert pour le jardin de la bibliothèque



AG de USBB



AG de l'ABAC



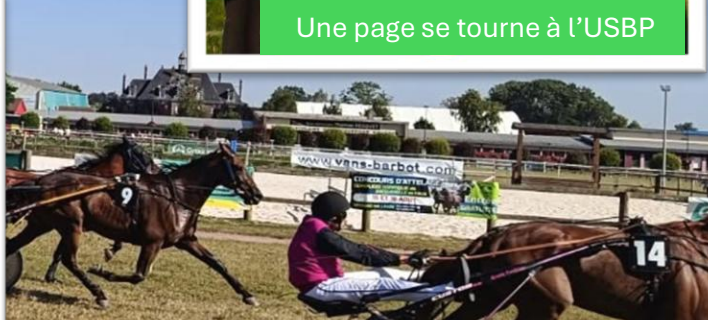
1ère réunion de courses de trot



Une page se tourne à l'USBP



Trailwalker Oxfam





Célébration du 14 juillet



Foire à tout de l'USBP



Concours de la boule bacquevillaise



Deuxième réunion de courses de trot



Marché nocturne de juillet



Spectacle du centre de loisir



Marché nocturne d'août



Forum des associations



AG du comité des fêtes



Téléthon d'art

Vie Municipale

■ Voiries – Cimetières – Mobilité – Inclusion et nouveaux transports Mise aux normes des passages piétons

Le Conseil Municipal a validé l'ensemble des propositions visant à **sécuriser les passages piétons et le stationnement** : suppression ou déplacement de certains passages, installation de potelets, marquages au sol, arceaux vélos et végétalisation. Les services techniques seront consultés pour la réalisation des aménagements.

Chemin de la Croix Mangea Là

Afin de limiter la circulation des motos malgré la présence d'un premier arceau, l'installation d'un **second arceau** a été validée.

Rue du Dr Bourgoix – Sécurité routière

Une réflexion est engagée avec les services du Département afin de réduire la vitesse et améliorer la sécurité dans la rue du Dr Bourgoix. Les solutions étudiées portent notamment sur **l'aménagement des entrées de commune**, la création éventuelle d'un giratoire et d'autres dispositifs permettant de canaliser et ralentir la circulation. Ces aménagements feront l'objet d'études techniques et financières complémentaires.

■ Bâtiments

Projet Mairie

Le plan du projet de réaménagement de la mairie a été présenté aux conseillers municipaux et **validé à l'unanimité**.

■ Foires – Marchés – Fêtes – Fleurissement

Maisons fleuries 2026

Le concours communal aura lieu le **18 juillet 2026**. Mme FOUCOURT, lauréate 2025, participera également au concours départemental.

Tonte différenciée

Une expérimentation est menée près de La Poste. Le Conseil Municipal y est favorable, tout en souhaitant une tonte moins courte de la pelouse.

Marchés nocturnes 2026

Les marchés nocturnes se tiendront les **3 juillet et 7 août**, de 17h à 23h.

Les associations de judo et de basket assureront la restauration. Une vingtaine d'exposants sont déjà inscrits et diverses animations sont prévues. La circulation et le stationnement seront adaptés pour assurer la sécurité et maintenir l'accès aux commerces.

Feu d'artifice du 13 juillet

Le feu d'artifice est programmé à **23h**, précédé de la retraite aux flambeaux à 20h30. Le coût du feu d'artifice s'élève à **4 300 € TTC**. Le Comité des fêtes participera à l'organisation et à l'accueil des groupes de majorettes.

? Questions diverses

Pics de chaleur – Service public

Face aux fortes chaleurs, les horaires d'ouverture de la mairie ont été temporairement adaptés. Une réflexion est engagée sur l'installation de climatiseurs afin d'améliorer les conditions de travail des agents et de maintenir les horaires habituels.

Accueil de scouts

Une demande d'hébergement pour **3 à 4 jeunes guides**, dans la nuit du 9 au 10 juillet, a été transmise aux élus susceptibles de pouvoir les accueillir.

Résidence Jacqueline Lorphelin

La convention de transfert des **voiries, réseaux et espaces verts** sera prochainement signée, avec une prise d'effet au **1er janvier 2027**.

École Thomas Pesquet

La fermeture d'une classe a été confirmée par l'Inspection académique pour la **rentrée de septembre 2026**.

Prochain Conseil Municipal : 22 septembre 2026 à 20h.

Consultez les procès verbaux des réunions de conseil municipal sur www.bacqueville-en-caux.fr



Expression démocratique

Parce que le débat démocratique est essentiel à la vie locale, un espace d'expression est réservé aux élus de l'opposition dans le bulletin municipal. Les textes publiés sont rédigés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour commencer, nous tenons à remercier les habitants qui ont voté pour nous.

Sachez que nous sommes présents au sein des commissions communales et que nous restons attentifs aux échanges et aux projets qui concernent notre commune.

Nous nous félicitons également de l'arrivée de nouveaux commerçants dans notre centre-Bourg.

Leurs présences contribuent à faire vivre notre commune.

Nous espérons que cette dynamique permettra également le retour d'une union commerciale.

Etre présents, c'est aussi être attentifs aux moyens mis en œuvre au quotidien

La propreté de notre commune et les services aux habitants mériteraient-ils davantage de moyens humains, afin de répondre aux mieux aux besoins de chacun ?

La décision de réduire les moyens était-elle réellement judicieuse dans

la continuité du service public? De même, le choix d'un matériel, qui ne semble pas adapté aux spécificités de notre commune mérite aujourd'hui d'être réinterrogé.

Cette attention portée au quotidien concerne également nos enfants. Malgré notre soutien et nos actions contre la fermeture de classe, nous n'avons malheureusement pas eu gain de cause, alors que le nombre d'élèves reste identique à celui de l'année précédente...

Enfin, nous restons attachés à la vie associative de notre commune.

Lors de notre campagne, nous avons soutenu toutes les associations et plus particulièrement bacq' forme qui compte de nombreux adhérents et qui aujourd'hui a besoin pour assurer sa pérennité d'un local adapté.

Notre démarche restera la même : être présent constructif et à l'écoute avec la volonté de contribuer à notre place à une commune dynamique, agréable et au service de ses habitants.

S. Masse A. Beaudoin M. Fontaine

Vie associative

Le Comité de Jumelage : une amitié franco-allemande toujours vivante

Une soirée moules-frites toujours aussi populaire

Le samedi 29 août dernier, le Comité de Jumelage organisait sa traditionnelle soirée moules-frites à la salle des fêtes de Bacqueville-en-Caux. Pour cette 14ème édition, 130 convives ont répondu présent autour d'un repas convivial : 90 kg de moules et près de 60 kg de frites ont été préparés par les bénévoles de l'association. Le président du Comité, Nicolas Chandelier, tient à remercier chaleureusement son équipe de bénévoles, la municipalité pour son soutien, ainsi que l'USBP pour le prêt de la friteuse.

Le Prix de Scharnebeck, temps fort de la saison hippique

L'amitié entre Bacqueville-en-Caux et sa commune jumelle allemande s'est également illustrée le 13 juillet dernier, lors de la première réunion de la saison hippique 2026 au

Complexe hippique de Bacqueville-en-Caux. Parmi les neuf courses disputées ce jour-là figurait le traditionnel Prix de Scharnebeck, remis par les membres du Comité de Jumelage ainsi que par Heike et Eddy Müller, habitants de Scharnebeck en séjour dans notre région. Un moment fort, symbole de l'amitié franco-allemande qui unit nos deux communes.

Prochain rendez-vous : l'accueil de la délégation de Scharnebeck

Le Comité de Jumelage se mobilise déjà pour le prochain temps fort de l'année : l'accueil d'une délégation de Scharnebeck, qui séjournera à Bacqueville-en-Caux du samedi 3 au mardi 6 octobre. Le programme de ce séjour est actuellement en cours d'élaboration par les membres du Comité, qui s'attachent à proposer un accueil chaleureux et représentatif de la richesse des échanges entre nos deux communes



Bacqueville-en-Caux fête le cheval

Le 16 août, le complexe hippique a vécu une belle journée au rythme du cheval, organisée par la société des courses présidée par Julien Thiébaud. Dès l'ouverture des portes à midi et jusque tard dans la soirée, le public a pu profiter d'un programme continu : les trois tableaux de la Compagnie Alagos avec son spectacle Rome, les jeux du cirque, les chevaux miniatures d'Alice Lainé, et les prestations d'Elisa Laville, dont le final Le cheval en lumière, un dressage donné au milieu du public à la nuit tombée. Les enfants ont eu leur moment de gloire lors des courses de chevaux-bâton, et les baptêmes de poneys — assurés par le Centre équestre de la Scie — comme les baptêmes en attelage n'ont pas désempilé.

Autour de la carrière, une cinquantaine d'exposants animaient le marché artisanal, pendant que le cochon grillé de Ludovic Alard et la buvette du complexe régalaient les visiteurs midi et soir. Une réussite à mettre au crédit de la Société des courses, qui font vivre la tradition hippique bacquevillaise depuis 1891.



Une jeunesse engagée

Perrine, sapeur-pompier volontaire

Depuis mai 2025, Perrine, 20 ans, s'engage comme sapeur-pompier volontaire au centre de secours et d'incendie de Bacqueville-en-Caux. Étudiante en 3^e année de soins infirmiers à Rouen, elle a naturellement été attirée par le secours à la personne, un intérêt qui l'a conduite à se rapprocher de sapeurs-pompiers volontaires de son entourage pour se renseigner. « J'ai tout de suite compris que c'était une activité qui pouvait me plaire, et potentiellement être en lien avec mon projet professionnel », explique-t-elle.

Une formation progressive et complète

L'engagement chez les sapeurs-pompiers volontaires débute par la formation au secours à la personne, le type d'intervention le plus fréquent. Viennent ensuite les formations sur des opérations plus diverses, comme le secours animalier ou les inondations, puis la lutte contre les incendies. Perrine souligne qu'il est possible de s'engager « en différencié », en se consacrant uniquement à certaines missions ciblées, sans obligation d'intervenir sur les incendies. Chaque étape associe

théorie et pratique.

Des interventions qui marquent, un collectif qui soutient

Chaque intervention est différente, et certaines laissent une trace plus profonde que d'autres, notamment les accidents de la route ou les décès. Perrine insiste sur l'importance du collectif : la caserne, mais aussi le service santé du SDIS76, permettent d'échanger et de prendre du recul après les interventions difficiles.

Un engagement qui nourrit son projet professionnel

Pour Perrine, cet engagement est avant tout porteur de sens : « un sentiment d'être utile », au plus près des personnes qui en ont besoin. Il lui permet aussi de développer des compétences directement utiles à ses études : travail d'équipe, gestion du stress, capacité d'adaptation face à l'urgence. Une fois son diplôme d'État infirmier en poche, elle envisage de travailler dans un service d'urgence, en lien avec son engagement de sapeuse-pomprière volontaire, qu'elle compte poursuivre en parallèle de sa vie professionnelle.

Son message aux jeunes

« Cet engagement est une expérience qui vous fera forcément grandir. Elle vous permettra d'apprendre énormément et surtout de vivre de belles expériences humaines. » Perrine rappelle qu'il est possible de s'engager dès 11 ans chez les jeunes sapeurs-pompiers (JSP), et encourage les jeunes intéressés à se renseigner sans hésiter auprès des centres de secours près de chez eux : « Il faut oser poser des questions et se lancer. »



Nolann, jeune porte-drapeau

Nolann a 16 ans et prépare un baccalauréat professionnel cuisine, en terminale. Depuis deux semaines seulement, il est le nouveau porte-drapeau de la commune. Un engagement né de sa passion pour la Seconde Guerre mondiale et son histoire, qui lui a donné envie de s'impliquer concrètement dans le devoir de mémoire.

Un rôle porté lors des cérémonies patriotiques

Nolann porte le drapeau lors des cérémonies comme celle du 14 juillet, ainsi

qu'occasionnellement pour des cérémonies en hommage aux anciens combattants.

Un devoir de mémoire, un lien personnel fort

Pour Nolann, ce rôle a un sens tout particulier : il l'exerce en mémoire de son grand-père, ancien combattant, mais aussi de tous les soldats morts au front. Son grand-père a fait la guerre d'Algérie, et cette histoire familiale, conjuguée à sa passion pour la Seconde Guerre mondiale, nourrit son engagement au quotidien.

Son message aux jeunes

« S'ils sont intéressés, il faut qu'ils le

fassent, même si cela peut leur prendre du temps : ils verront que c'est très intéressant. Mais ce n'est pas une obligation — si cela ne les intéresse pas, ils peuvent rester en retrait. »



Clémentine, sapeur-pompier volontaire

Clémentine a 20 ans et poursuit une troisième année de licence de sciences politiques à Rouen. Elle s'apprête à fêter, en janvier prochain, ses trois ans d'engagement comme sapeur-pompier volontaire au centre d'incendie et de secours de Bacqueville-en-Caux. Son parcours a commencé à 17 ans, à la suite d'une préparation militaire dans la marine à Dieppe, qui lui a fait découvrir plusieurs domaines, dont celui des pompiers. « À la fin de cet engagement, je voulais continuer à avoir une activité à côté de mes études et faire quelque chose d'utile », raconte-t-elle. La caserne de Bacqueville recrutant à ce moment-là, elle s'est renseignée, puis engagée.

Une formation complète, des entraînements réguliers

La formation initiale de sapeur-pompier démarre par le secours à personne, principal

motif d'intervention, avant d'aborder des opérations plus diverses comme le secours avec échelles ou le secours animalier, puis la lutte contre l'incendie et les règles de sécurité qui l'accompagnent. Une fois formée, Clémentine continue à s'entraîner chaque premier samedi du mois, pour retravailler gestes et notions et rester pleinement opérationnelle.

Des interventions qui marquent, une caserne qui soutient

Certaines interventions restent plus marquantes que d'autres, notamment les accidents de la route ou les décès. Clémentine souligne la chance d'évoluer dans une caserne à la bonne ambiance, où l'on peut debriefer collectivement après une intervention difficile et être accompagné si besoin.

Un engagement enrichissant, sur le plan humain comme intellectuel

Pour Clémentine, cet engagement est une

source d'apprentissage continue, mais aussi une expérience humaine forte : « On est directement en contact avec les personnes, on se rend plus facilement compte de ce que vivent les gens, et on peut aussi relativiser certaines choses grâce à ça. » Si son projet professionnel reste encore à préciser, elle compte poursuivre son engagement de sapeur-pompier volontaire dans les années à venir.

Son message aux jeunes

« C'est une expérience très enrichissante. Il ne faut surtout pas hésiter à aller se renseigner auprès des centres de secours : vous serez toujours bien reçus et encouragés à poursuivre un engagement. »



Informations



Une aide de la commune pour les lycéens

Afin d'accompagner les familles et de favoriser l'accès aux établissements scolaires, la municipalité de Bacqueville-en-Caux a mis en place une aide financière destinée aux jeunes lycéens domiciliés dans la commune.

Pour bénéficier de cette aide, les familles doivent présenter à la mairie la facture ou le justificatif de paiement du transport scolaire délivré par la Région.

Sur présentation de ce document, la commune participe aux frais de transport à hauteur de 50 € par lycéen.

Cette aide témoigne de la volonté de la municipalité de soutenir les jeunes de Bacqueville-en-Caux et leurs familles, tout en contribuant à faciliter leurs déplacements quotidiens vers leur établissement scolaire.

Pour tout renseignement concernant les modalités de remboursement, les familles peuvent se rapprocher du secrétariat de la mairie.

Bibliothèque Municipale

Bibliothèque de Bacqueville-en-Caux

**Du 08 septembre 2026
au 07 novembre 2026**

Venez découvrir, à la bibliothèque municipale,
les bornes d'arcade prêtées par la Médiathèque
départementale de Seine Maritime



Vous retrouverez les grands classiques des années 80 et 90
comme **TETRIS**, **Super Mario**, **PACMAN** ou **SONIC**

SPNS

La bibliothèque de Bacqueville-en-Caux
vous présente le spectacle interactif

Sorcellerie : la colline de Shamutanti
Par Guillaume Alix

Vendredi 16
octobre à
20h00

à la salle des
fêtes
Dès 06 ans



Sur inscription au 02 35 85 13 71 - places limitées
spectacle gratuit

**ATELIERS CRÉATIFS
SUR LE THÈME DE NOËL**

Pour les 06 - 09 ans

Les 2 et 5 décembre à 15 h00

à la bibliothèque municipale
de Bacqueville-en-Caux

Inscription obligatoire au 02 35 85 13 71
(places limitées)



Envie de lire et de découvrir ?

La bibliothèque municipale vous propose un large choix de livres et de revues, avec les conseils de Stéphanie Romet. Profitez-en pour seulement 12 € par an et par famille !

Bibliothèque

Mardi	16h-18h
Mercredi	9h30-12h 14h30-18h30
Jeudi	16h-18h45
Samedi	9h-12h

ETAT-CIVIL

Décès

3 bacquevillais nous ont quitté dont
M. MOREL Philippe , décédé le
27/06/2026
M. GAMELIN Philippe décédé le
09/09/2026



« Nous adressons nos
sincères condoléances à
leurs proches »

Naissances

Nous sommes heureux d'avoir
accueillis 3 petits bacquevillais.
dont
HUET Lucie née le 20/07/26



« **Félicitations aux parents
et prospérité aux bébés** »

Mariages

2 mariages ont été célébrés à
la maison commune.



« **Tous nos vœux de
bonheur** »

État civil : conformément au RGPD, seuls les noms des personnes dont la famille a expressément autorisé la publication sont mentionnés dans cette rubrique.

Ramassage des ordures ménagères

Bacs jaunes: collecte le lundi des semaines impaires

Bacs gris: collecte chaque mardi.

Jours fériés: si un lundi ou un mardi est férié, la collecte est décalée d'un jour.



Dans certains secteurs, le ramassage est effectué avec celui d'une commune voisine. Renseignez-vous sur <https://www.terroirdecaux.fr/environnement/collectes-en-porte-porte>

LOTISSEMENT DE BACQUEVILLE EN CAUX Lieudit « la croix Mangea la »

Parcelles à vendre À partir de 65.000 €



POUR PLUS D'INFORMATIONS:

02.35.85.46.69

CONTACT@TERROIRDECAUX.NET

Contacts et Horaires

Mairie 02.35.83.21.03

CCAS 02.35.83.98.20

contact@bacquevilleencaux.fr

ccas@bacquevilleencaux.fr

Lundi	8h45-12h	13h30-18h (17h pour le CCAS)
Mardi	8h45-12h	Pas d'accueil physique et téléphonique le mardi après midi
Mercredi	8h45-12h	13h30-17h
Jeudi	8h45-12h	13h30-17h
Vendredi	8h45-12h	13h30-17h

Le SIVOS vous accueille le lundi de 14h à 18h à la Mairie